

Aménagement

REMONTÉE D'ACTIVITÉ DE LA SEDL EN 2012

La société d'économie mixte départementale est en concurrence accrue avec d'autres prestataires des collectivités.

2012 devrait voir une remontée au dessus de deux millions d'euros du niveau de facturation de la Société d'équipement et de développement de la Loire, qui l'an dernier était en recul de près de 20 % à 1,85 M€. Le résultat qui était positif de 2006 à 2010, après les pertes élevées des années précédentes, devrait par ailleurs le redevenir, après les - 270 000 euros en 2011. En cause, principalement l'insuffisance du carnet de commandes et le décalage dans le temps de plusieurs opérations d'aménagement. « Nous allons adapter nos moyens de production avec un effectif qui passera cette année de 25 à 21 personnes », explique Jean-Claude Roux, le directeur général de la SEDL. Il précise qu'« une réflexion est en cours de la part de notre actionnaire principal, le conseil général, qui ne nous utilise pas car il dispose de ses propres services, pour savoir quelle stratégie adopter ».

La baisse globale du niveau d'activités s'inscrit dans un contexte où la concurrence est accrue de la part de petites structures. « Pas sur la concession, où on travaille sur de grosses opérations d'une durée de dix à quinze ans. Plutôt sur de la maîtrise d'ouvrage déléguée ou surtout sur des petites missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage », explique Jean-Claude Roux. « Par



La SEDL attend un soutien financier et commercial accru de ses actionnaires

ailleurs, nous avons l'avantage d'être insérés au sein d'un réseau de 250 SEM, ce qui nous permet de répondre à des problématiques pointues », ajoute-t-il.

Si la SEDL élargit son champ d'activités en répondant à des consultations lancées sur les départements limitrophes, elle ne veut pas rentrer en concurrence avec des structures iden-

tiques à la sienne. D'autre part, les distances et les temps de parcours constituent une limite physique à cette expansion. « On a déjà travaillé avec la SEM d'agglomération du Puy-en-Velay et on a une SAS commune à 50/50 avec la Serl, de Lyon, pour la concession de la ZAC de Bonvert », explique le directeur de la SEM ligérienne.

□ Denis Maynard

« UNE RÉFLEXION EST EN COURS »

Jean-François Barnier, le maire du Chambon-Feugerolles, préside la SEDL.

« Le mauvais chiffre d'affaires réalisé l'an dernier ne veut pas dire qu'on est mauvais », lance Jean-François Barnier, le maire du Chambon-Feugerolles, qui préside la SEDL. Il estime que « c'est dû essentiellement à la baisse du nombre de projets qui sont lancés, et cela produit les mêmes effets que dans le secteur du BTP ». « Dans ce contexte de manque de gros projets, on s'interroge de manière prospective, comme on le fait régulièrement, sur l'opportunité de travailler avec d'autres EPL, d'autant plus que certains nous le demandent. Une réflexion est en cours, mais aucune décision n'est prise »,



Le président de la SEDL évoque la fin d'une période euphorique pour les collectivités

affirme Jean-François Barnier qui déplore des « bruits de couloir » sur une éventuelle disparition de la SEDL. Il admet qu'elle « a peut-être besoin d'une recapitalisation, mais les actionnaires actuels n'ont pas d'argent dans les caisses. D'ailleurs, tous les établissements départementaux sont dans la même situation. Le nôtre ne fait pas exception ».

Selon l'élu, les collectivités sortent d'une période euphorique et se retrouvent surdotées dans certaines catégories de personnel, « mais il n'y a pas péril en la demeure ». Enfin, la création d'une Société publique locale pour gérer le site Novaciéries, de Saint-Chamond, entre cette ville, celle de Saint-Etienne et l'agglomération, n'est pas une source d'inquiétude pour l'activité à venir de la SEDL, d'autant qu'elle est dirigée par Jean-Claude Roux.

□ D.M.